

Calim

Caisse genevoise

de l'alimentation

**Ensemble vers
une alimentation
durable et solidaire**

Choisir sa nourriture ?

Budget alimentaire serré ?

Et les paysan·nes ?

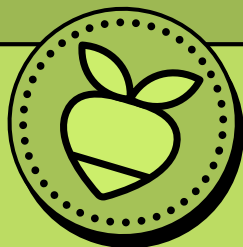
Envie d'une société solidaire ?

Chaque membre reçoit un même montant mensuel pour acheter de la nourriture dans les lieux choisis par les habitant·es. Chaque membre cotise selon ses moyens.

Devenez membre !



**Prochaines
soirées
de présentation**



Quelques objectifs

- Donner accès à une nourriture saine pour tou·tes
- Payer le prix juste aux paysan·nes
- Prendre les décisions en commun dans les quartiers

Du constat à l'action

En juin 2023, la population du canton de Genève a inscrit le droit à l'alimentation dans sa Constitution. Cette décision répond à :

- La hausse de la précarité alimentaire
- La dégradation de la santé humaine et planétaire
- La crise de la condition paysanne

Dans l'intervalle, le projet de Caisse genevoise de l'alimentation a vu le jour et propose une mise en œuvre concrète du droit à l'alimentation.

Un système à changer

Agriculture et alimentation sont intimement liées : on ne peut pas penser l'une sans l'autre. La Calim recrée du lien social autour de la nourriture et de sa production. Elle donne accès à une alimentation saine et choisie. Elle revalorise les filières agricoles locales et met en lien les différentes actrices et acteurs de la filière alimentaire, de la fourche à la fourchette.

Une expérimentation genevoise

Lancée en octobre 2025, la Caisse genevoise de l'alimentation fonctionne selon un principe de démocratie alimentaire. Les membres décident ensemble de la gouvernance et du fonctionnement de la Caisse. Ils choisissent aussi les lieux où les membres peuvent dépenser leur Radis, la monnaie numérique de la Calim.

Devenez membre !

calim-ge.ch

info@calim-ge.ch

